



LES CHANTIERS JEUNES, C'EST QUOI ?

La ville de Saint-Genis-Laval propose aux jeunes de 14 à 17 ans, de réaliser des chantiers jeunes en s'engageant dans des missions utiles pour la collectivité (peinture, jardinage, numérisation de documents, archivage, fabrication de petit mobiliers...), dans le but de financer en partie un projet personnel ou collectif.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour s'inscrire il faut :

- Résider dans la commune
- Être âgé de 14 ans minimum au 1er jour du chantier, jusqu'à 17 ans.

Pièces à fournir lors du dépôt du dossier :

- Copie de la pièce d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Carte Vitale ou Attestation de Carte Vitale du parent (où figure le nom du jeune)
- Fiche sanitaire remplie

C'EST QUAND ?

Les chantiers se déroulent pendant les vacances scolaires.

Les dossiers de candidature doivent être déposés 1 mois avant le début du chantier.

Voici les dates limites de dépôt en fonction des périodes :

- Mercredi 21 janvier 2026 pour les vacances d'hiver
- Mercredi 18 mars 2026 pour les vacances de printemps
- Mercredi 3 juin 2026 pour le mois de juillet
- Mercredi 23 septembre 2026 pour les vacances d'octobre

C'EST COMBIEN ?

Un chantier jeune est gratifié 100 € pour 15h effectuées sur 5 jours maximum.

La gratification est remise en espèce à la fin de la semaine, après un temps de bilan. Chaque absence sera décomptée.

Cadre réservé au service :
Date de dépôt du dossier : _____
Réceptionné par : _____
Bilan entretien Info Jeunes : _____

DOSSIER DE CANDIDATURE

CHANTIERS JEUNES

À PROPOS DU CANDIDAT

NOM _____ Prénom _____

Date de naissance ____ / ____ / ____ Âge au 1er jour du chantier _____

Genre ☐ G ☐ F ☐ Autre

Adresse _____

Ville _____ CP _____

N° Tel portable _____ Email _____

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Où es-tu scolarisé(e) ?

Es-tu suivie(e) par les éducateurs de prévention (AJD) et/ou la Mission Locale ? ☐ Oui ☐ Non

As-tu déjà participé à un chantier organisé par le service jeunesse ? ☐ Oui ☐ Non

Merci de nous préciser l'année :

As-tu déjà bénéficié de la BMJ ou de l'aide au BAFA : ☐ Oui ☐ Non

Merci de nous préciser l'année :

Es-tu engagé(e) bénévolement ? ☐ Oui ☐ Non

☐ Association sportive ☐ Association culturelle ☐ Association de scoutisme ☐ Association humanitaire

☐ Autre :

Précise tes disponibilités et envies :

☐ Vacances hiver ☐ Vacances printemps ☐ Vacances été (juillet) ☐ Vacances automne

Comment as-tu connu le dispositif des chantiers jeunes ?

☐ Structure Info Jeunes ☐ Réseaux sociaux ☐ Site internet de la Ville ☐ Opération Jobs d'Été

☐ Bouche à oreilles ☐ Partenaire / Autre :

ENGAGEMENT PÉDAGOGIQUE :

Pourquoi veux-tu participer à un chantier jeune et quel projet souhaites-tu financer avec la gratification ?

.....
.....

À PROPOS DU RESPONSABLE LÉGAL

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tel domicile _____ Tel portable _____

Tel travail _____

Adresse mail _____

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

INFORMATIONS
CONFIDENTIELLES

À PROPOS DU MINEUR

NOM _____ Prénom _____

Date de naissance ____ / ____ / ____ Genre ☐ G ☐ F ☐ Autre

Le mineur présente-t-il un problème de santé : ☐ OUI ☐ NON

Si oui, préciser :

VACCINATIONS

Obligatoires			
	Oui	Non	Date des derniers rappels
Diphtérie			
Tétanos			
Poliomyélite			
Non obligatoires			
Coqueluche			
Haemophilus			
Rubéole-oreillons			
Hépatite B			
Pneumocoque			
BCG			
Autres (préciser)			

Nom et téléphone du médecin traitant : _____

À Saint-Genis-Laval, le _____

Signature du représentant légal

AUTORISATIONS

Je soussigné(e), _____, responsable légal du mineur _____

- ☐ Déclare exacts les renseignements portés sur la fiche sanitaire et m'engage à les actualiser si nécessaire.
- ☐ Autorise le responsable à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de santé de ce mineur.
- ☐ Atteste avoir pris connaissance de la Charte (cf page 5) et autorise mon enfant à participer au dispositif Chantiers jeunes de la ville de Saint Genis Laval.
- ☐ Autorise la Ville de Saint-Genis-Laval à photographier ou filmer le bénéficiaire pour publication ou diffusion sur les différents supports de communication municipaux (Saint-Genis-Infos, site internet, newsletter, réseaux sociaux de la Ville, presse) sans contrepartie financière.
- ☐ N'autorise aucune photographie ni film.

À Saint-Genis-Laval, le _____

Signature du représentant légal

Signature du jeune

CONTACTS

Dossier à retourner en main propre auprès d'Elsa HARRY - référente jeunesse

 06.28.93.32.45 / 04.81.10.71.33

 ehorry@saintgenislaval.fr ou info-jeunes@saintgenislaval.fr

 **Info -Jeunes** au Pôle Public des Collonges
12 place des collonges
69230 Saint-Genis-Laval

Retrouvez-moi sur Instagram & Facebook

 **Elsa InfoJeunes**

 **elsa_infojeunes_SGL**

En s'inscrivant dans le dispositif porté par la Ville de Saint-Genis-Laval, le jeune s'engage à prendre connaissance, signer et respecter la charte ci-jointe. Tout manquement à cette charte entraînera l'exclusion temporaire du chantier et, si nécessaire, la rupture définitive du contrat.

La charte constitue un engagement de votre part à observer certaines règles dans l'exercice des tâches qui vous seront confiées, il comporte des éléments indispensables au bon déroulement de votre chantier.

1. Ponctualité

J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous, si j'arrive en retard, l'encadrant pourra ne pas accepter ma présence. Je prévois de mon retard en contactant Elsa HARRY au 06 28 93 32 45.

Je m'engage à respecter les horaires, à ne pas quitter le lieu du chantier avant l'horaire prévu (y compris durant le temps de pause).

2. Qualité des tâches

Je m'engage à réaliser correctement les tâches qui me sont confiées
Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par l'encadrant
Je prends soin du matériel confié.

3. Comportement durant le chantier

Je suis poli, correct et respectueux en toute circonstance, envers l'encadrant, les membres du personnel et les autres participants du chantier
Je m'engage à porter une tenue adaptée aux missions du chantier et/ou à la météo.

4. Neutralité et laïcité

Durant mon chantier, je suis assimilé aux agents de la Ville, je m'engage donc à respecter les principes de neutralité et de laïcité (aucun port de signes religieux distinctifs).

5. Informations sur le traitement des données personnelles

Les informations recueillies sur le dossier de candidature sont enregistrées dans un fichier informatisé par la ville de Saint-Genis-Laval pour l'étude de la demande, le versement de la gratification, et la fiche de présence journalière pour les dossiers retenus. La base légale du traitement est un intérêt public.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : les services municipaux petite enfance jeunesse, finances et les structures concernées.

Les données sont conservées pendant une durée de 10 ans (conformément à la réglementation en vigueur des Archives de France – préconisations DGP/SIAF/2014/006).

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données, vous opposer au traitement de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute autre question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données, par mail à ecrire@mairie-saintgenislaval.fr ou par écrit à Ville de Saint Genis Laval, 106 avenue G.Clémenceau 69230 SAINT GENIS LAVAL Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

En s'inscrivant dans le dispositif porté par la Ville de Saint-Genis-Laval, le jeune s'engage à prendre connaissance, signer et respecter la charte ci-jointe. Tout manquement à cette charte entraînera l'exclusion temporaire du chantier et, si nécessaire, la rupture définitive du contrat.

La charte constitue un engagement de votre part à observer certaines règles dans l'exercice des tâches qui vous seront confiées, il comporte des éléments indispensables au bon déroulement de votre chantier.

1. Ponctualité

J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous, si j'arrive en retard, l'encadrant pourra ne pas accepter ma présence. Je prévois de mon retard en contactant Elsa HARRY au 06 28 93 32 45.

Je m'engage à respecter les horaires, à ne pas quitter le lieu du chantier avant l'horaire prévu (y compris durant le temps de pause).

2. Qualité des tâches

Je m'engage à réaliser correctement les tâches qui me sont confiées
Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par l'encadrant
Je prends soin du matériel confié.

3. Comportement durant le chantier

Je suis poli, correct et respectueux en toute circonstance, envers l'encadrant, les membres du personnel et les autres participants du chantier
Je m'engage à porter une tenue adaptée aux missions du chantier et/ou à la météo.

4. Neutralité et laïcité

Durant mon chantier, je suis assimilé aux agents de la Ville, je m'engage donc à respecter les principes de neutralité et de laïcité (aucun port de signes religieux distinctifs).

5. Informations sur le traitement des données personnelles

Les informations recueillies sur le dossier de candidature sont enregistrées dans un fichier informatisé par la ville de Saint-Genis-Laval pour l'étude de la demande, le versement de la gratification, et la fiche de présence journalière pour les dossiers retenus. La base légale du traitement est un intérêt public.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : les services municipaux petite enfance jeunesse, finances et les structures concernées.

Les données sont conservées pendant une durée de 10 ans (conformément à la réglementation en vigueur des Archives de France – préconisations DGP/SIAF/2014/006).

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données, vous opposer au traitement de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute autre question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données, par mail à ecrire@mairie-saintgenislaval.fr ou par écrit à Ville de Saint Genis Laval, 106 avenue G.Clémenceau 69230 SAINT GENIS LAVAL Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.